

RUBRIQUE 1 Identification**1.1. Identificateur SGH du produit**

Nom de la substance : PB Régulier
Grade : M0, M1, MS, M2, M3, M3i, LD1, LD2, L8

1.2. Autres moyens d'identification

Pas d'information complémentaire disponible

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Usage de la substance : Fourniture, Amroire, Finition.

1.4. Données relative au fournisseur

Uniboard Canada Inc.
5555 rue Ernest-Cormier
Laval, Qc H7C 2S9
Canada
T 450-664-6000

1.5. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : Centre Anti-Poison: (800) 463-5060

RUBRIQUE 2 Identification des dangers

****Ce produit n'est pas dangereux sous la forme sous laquelle il est expédié par le fabricant, mais peut le devenir par des opérations en aval (par exemple : meulage, ponçage, découpe, pulvérisation) qui réduisent la taille de ses particules. Ces dangers sont décrits ci-dessous. Les classifications ci-dessous sont basées sur la poussière de bois et le composant polymère.****

2.1. Classification de la substance ou du mélange.**Classification (GHS CA)**

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence**Étiquetage GHS CA**

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

Pas d'information complémentaire disponible

RUBRIQUE 3 Composition/information sur les composants**3.1. Substances**

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	Conc. (% m/m)
Bois (fibres de bois)	-	S/O	80 – 90
Mélamine-Urée-Formaldéhyde (mUF)	-	S/O	7 – 10

PB Régulier

Fiche de données de sécurité

according to Hazardous Products Regulation (WHMIS Revision 7-8)
selon 2Federal Register / Vol. 89, No. 98 / Lundi 20 mai 2024 / Règles et règlements (HAZCOM Révision 7-8)

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

3.2. Mélanges

Sans objet

RUBRIQUE 4 Premiers soins

4.1. Description des premiers soins nécessaires

Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver la peau avec beaucoup d'eau.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Premiers soins après ingestion	: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
Premiers soins général	: En cas de malaise consulter un médecin.

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation	: Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières éventuelles du produit peuvent provoquer une irritation respiratoire à la suite d'une exposition excessive par inhalation.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières peuvent occasionner une irritation dans les plis de la peau ou par contact avec un vêtement serré.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières du produit peuvent provoquer une irritation des yeux.
Symptômes/effets après ingestion	: Aucun(es) dans des conditions normales.

4.3. Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement	: Traitement symptomatique.
----------------------------------	-----------------------------

RUBRIQUE 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés	: Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie	: Aucun risque d'incendie.
Danger d'explosion	: Aucun danger d'explosion direct.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3. Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

RUBRIQUE 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Mesures générales	: Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
-------------------	--

PB Régulier

Fiche de données de sécurité

according to Hazardous Products Regulation (WHMIS Revision 7-8)
selon 2Federal Register / Vol. 89, No. 98 / Lundi 20 mai 2024 / Règles et règlements (HAZCOM Révision 7-8)

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

- Pour la rétention : Using a clean shovel, put the material in a dry container and cover without compressing it.
- Procédés de nettoyage : Ramasser mécaniquement le produit.
- Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : Contrôle de l'exposition-protection individuelle""

RUBRIQUE 7 Manutention et stockage

7.1. Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel.
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.
- Dangers supplémentaires lors du traitement : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

7.2. Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

- Mesures techniques : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur.
- Conditions de stockage : Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.
- Matériaux d'emballage : Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

RUBRIQUE 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'information complémentaire disponible

8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés

- Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
- Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:
Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Protection des mains:
Gants de protection
Protection oculaire:
Lunettes de protection
Protection de la peau et du corps:
Porter un vêtement de protection approprié

PB Régulier

Fiche de données de sécurité

according to Hazardous Products Regulation (WHMIS Revision 7-8)
selon 2Federal Register / Vol. 89, No. 98 / Lundi 20 mai 2024 / Règles et règlements (HAZCOM Révision 7-8)

Protection respiratoire:
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



RUBRIQUE 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Solide
Apparence	: Panneaux
Couleur	: Couleurs variées
Odeur	: Bois
pH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Non applicable
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: 246 – 475 °C
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ininflammable.
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Insoluble.
Partition coefficient n-octanol/water (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Limites d'explosivité	: Non applicable
Caractéristiques d'une particule	: Aucune donnée disponible

9.2. Données (supplémentaires) concernant certains classes de danger physique

Pas d'information complémentaire disponible

RUBRIQUE 10 Stabilité et réactivité

Réactivité	: Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
Matières incompatibles	: Pas d'information complémentaire disponible
Produits de décomposition dangereux	: Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.
Hardening time:	: Pas d'information complémentaire disponible

PB Régulier

Fiche de données de sécurité

according to Hazardous Products Regulation (WHMIS Revision 7-8)
selon 2Federal Register / Vol. 89, No. 98 / Lundi 20 mai 2024 / Règles et règlements (HAZCOM Révision 7-8)

RUBRIQUE 11 Données toxicologiques

11.1. Informations sur les voies d'exposition probables

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Symptômes/effets après inhalation	: Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières éventuelles du produit peuvent provoquer une irritation respiratoire à la suite d'une exposition excessive par inhalation.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières peuvent occasionner une irritation dans les plis de la peau ou par contact avec un vêtement serré.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières du produit peuvent provoquer une irritation des yeux.
Symptômes/effets après ingestion	: Aucun(es) dans des conditions normales.

RUBRIQUE 12 Données écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général	: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets adverses à long terme dans l'environnement.
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Non classé

12.2. Persistance et dégradation

PB Régulier	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information complémentaire disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'information complémentaire disponible

12.5. Autres effets nocifs

Ozone	: Non classé
Gaz à effet de serre fluoré	: Non

PB Régulier

Fiche de données de sécurité

according to Hazardous Products Regulation (WHMIS Revision 7-8)
selon 2Federal Register / Vol. 89, No. 98 / Lundi 20 mai 2024 / Règles et règlements (HAZCOM Révision 7-8)

RUBRIQUE 13 Données sur l'élimination

Législation régionale (déchets)	: Evacuation à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Méthodes de traitement des déchets	: Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées	: Evacuation à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Se conformer aux réglementations en vigueur pour l'élimination des déchets solides. Evacuation à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Indications complémentaires	: Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14 Informations relatives au transport

En conformité avec: TDG / DOT / IMDG / IATA

14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (TDG)	: Non réglementé
Désignation officielle de transport (DOT)	: Non réglementé
Désignation officielle de transport (IMDG)	: Non réglementé
Désignation officielle de transport (IATA)	: Non réglementé

14.3. Classe(s) de danger relative(s) au transport

TDG

Classe(s) de danger pour le transport (TDG)	: Non réglementé
---	------------------

DOT

Classe(s) de danger pour le transport (DOT)	: Non réglementé
---	------------------

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG)	: Non réglementé
--	------------------

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA)	: Non réglementé
--	------------------

14.4. Groupe d'emballage (s'il y a lieu)

Groupe d'emballage (TDG)	: Non réglementé
Groupe d'emballage (DOT)	: Non réglementé
Groupe d'emballage (IMDG)	: Non réglementé
Groupe d'emballage (IATA)	: Non réglementé

14.5. Dangers environnementaux

Autres informations	: Pas d'informations supplémentaires disponibles.
---------------------	---

14.6. Précautions spéciales pour l'utilisateur

TDG

Non réglementé

DOT

Non réglementé

IMDG

Non réglementé

PB Régulier

Fiche de données de sécurité

according to Hazardous Products Regulation (WHMIS Revision 7-8)
selon 2Federal Register / Vol. 89, No. 98 / Lundi 20 mai 2024 / Règles et règlements (HAZCOM Révision 7-8)

IATA

Non réglementé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78^o et au recueil IBC^{1o}

Sans objet

RUBRIQUE 15 Informations sur la réglementation

15.1. Directives nationales

Pas d'information complémentaire disponible

15.2. Réglementations internationales

ÉTATS UNIS D'AMÉRIQUE

Tous les composants de ce produit sont présents et répertoriés comme actifs dans l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis, à l'exception des éléments suivants :

PB Régulier	N° CAS	100%
-------------	--------	------

Ce produit ou ce mélange ne contient pas de produit(s) chimique(s) toxique(s) ou de produits chimiques dont la concentration est supérieure à la concentration de minimis, tel qu'indiqué dans le CFR 40 §372.38(a) sous réserve du respect des obligations de déclaration de la section 313 du Titre III des Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 et dans le CFR 40 Partie 372.

California Proposition 65 - Le perçage, le sciage, le ponçage ou le façonnage de produits en bois produisent des poussières de bois, une substance reconnue comme cancérigène par l'État de Californie. Évitez d'inhaler ces poussières ou utilisez un masque anti-poussière ou d'autres mesures de protection individuelle.

RUBRIQUE 16 Autres informations

Date d'émission : 13/05/2020
Date de révision : 04/04/2025
Remplace la fiche : 13/05/2020

Fiche de données de sécurité (FDS), Canada- USA - Toxyscan 2025

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit